

Les nouveaux manuels scolaires, désormais entre les mains des professeurs avant d'être entre celles des élèves de lycée dans quelques jours, sont toujours révélateurs des tendances idéologiques du moment comme de la plus ou moins grande implication du Pouvoir en place dans la formation des esprits et des intelligences, mais aussi des « tabous » de celui-ci. Evidemment, la période de la Révolution française, « matrice » de notre contemporanéité, attire l'œil des royalistes tout autant que celles des républicains et de la République elle-même, en tant que système idéologico-politique dominant et forme actuelle du Pouvoir en France. Or, alors que les programmes de Première (l'année d'étude de la Révolution dans les nouveaux programmes) y consacrent les premières heures d'étude de l'histoire, et qu'ils accordent une place un peu plus importante que les années précédentes aux questions sociales (ouvrières comme paysannes) à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, il est frappant de constater que ce même thème est absent des cours sur la période des années 1789-99, et cela est, tout compte fait, dans la logique de l'Éducation nationale héritée des « Jules », Ferry et Michelet. Car **la Révolution française, c'est aussi la « naissance du prolétariat »**, en tant que « situation sociale » et, en conséquence, de « classes », souvent considérées comme « dangereuses » au XIXe siècle par les pouvoirs politiques comme par les possédants qui vivaient largement de leur asservissement et exploitation.



S'il est quelques dates « révolutionnaires » évoquées dans les manuels, il en manque donc une, d'ailleurs « double » : celle de « **1791** ». Non que le départ malheureux de la famille royale soit oublié, ni les débuts pratiques de la première constitution écrite de la France sous la forme d'une monarchie constitutionnelle (éphémère), mais les deux actes fondateurs de la « grande question sociale en France » sont purement et simplement effacés, dans une sorte de «

mémoricide social

» qui pose tout de même quelques questions. Car le décret d'Allarde de mars 1791 et la loi Le Chapelier, votée en juin de la même année, sont

les textes qui déconstruisent le modèle social français original fondé sur l'organisation corporative du royaume et de ses « métiers », modèle qui valorise le travail et sa qualité avant même le profit financier

, à l'inverse du modèle anglosaxon libéral et « franklinien » qui ne compte le temps qu'en argent ; ce sont bien

ces deux textes qui, par leur esprit et leur pratique, asservissent le travail comme les travailleurs

(qu'ils soient simples ouvriers ou « maîtres »)

aux seules nécessités du profit

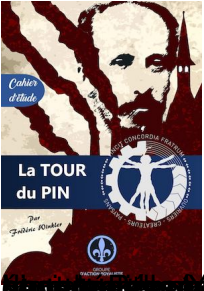
, sous l'argument de

la « liberté du travail » qui n'est rien d'autre que la liberté de l'argent sur le travail et la mainmise presque totale du premier sur le second

, au détriment des producteurs et de la qualité même de leurs production et produits. C'est la victoire d'un libéralisme qui ne sera jamais aussi total (mais pas forcément le plus efficace, en définitive, y compris pour ses objectifs financiers) qu'à cette période et durant une bonne partie du XIXe siècle, avant que, peu à peu et sous la pression des catholiques royalistes sociaux, des « syndicalistes » et des socialistes, il soit « tempéré » par quelques lois sociales et « conquies sociaux » (formule sans doute plus appropriée et plus exacte que celle d'acquis sociaux, aujourd'hui devenue presque péjorative pour une large part de l'opinion publique), qui ne sont, en définitive, que la récupération de ce qui a été perdu par le monde des producteurs en 1791...

La Révolution française a bien été le triomphe du libéralisme le plus sauvage et le moins encadré, et elle a désarmé les ouvriers au moment même où le processus d'industrialisation (déjà amorcé en France depuis le règne de Louis XV) aurait nécessité, au contraire, la prise en compte des nouvelles problématiques économiques et sociales posées par le décollage industriel rendu possible par la maîtrise des techniques énergétiques et l'abondance des ressources qui permettaient de les mettre en pratique, des cours d'eau et torrents au charbon bien présent dans le sous-sol du Nord français. « 1791 » est la date la plus « libérale » de l'histoire de France, jamais « égalée » dans le domaine économique et social depuis, et il n'est pas sûr que cela ait été une bonne chose, ne serait-ce qu'au regard de la suite...

Car, en détruisant les corporations de métiers (décret d'Allarde) et en interdisant toute association de producteurs dans leur branche d'activité (loi Le Chapelier) ainsi que toute grève et contestation de « **la liberté du travail** » (**formule piégée, en fait, qui, sans citer le nouveau maître du travail, l'argent, en établit la tyrannie**), les lois d'Allarde et Le Chapelier livrent ouvriers, artisans et métiers eux-mêmes, à la toute-puissance des financiers, et condamnent les salariés (et les « travailleurs libres ») à subir sans pouvoir les contester vraiment (par peur du chômage ou du renvoi) les conditions posées par les possesseurs des moyens d'investissement et de production : ainsi, comme le signalait Maurras à la suite des royalistes sociaux du XIXe siècle, la liberté du travail équivalait à la liberté de mourir de faim pour l'ouvrier s'il n'obéissait pas à la contrainte du détenteur des capitaux, de l'usine et de ces machines. Drôle de liberté, effectivement ! Terrible liberté en fait que seules la bonne volonté de quelques patrons « sociaux » et l'action législative permettront d'adoucir et, peu à peu, d'appivoiser à défaut de la dominer...



Le tour du pin est un ouvrage de Sabine Kribbe, paru chez Actes du Sud en 2013. Il s'agit d'un recueil de textes et de dessins qui explore le thème de la tour du pin, un lieu emblématique de la région de la Dordogne. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première est consacrée à l'histoire et à la géographie de la tour du pin, et la seconde à des textes et des dessins plus personnels de l'auteure. Le style est simple et accessible, avec des illustrations en noir et blanc qui complètent le texte.